



1. Déterminez l'emplacement de l'équipement en tenant compte de la surface de heurt (espace de chute).
2. Creusez le trou de fondation selon le dessin. Prenez en considération qu'une terre meuble est supposée pour effectuer un montage stable.
3. Remplissez le trou avec du béton comprimé de la classe C20/25, placez-y le cadre d'ancrage et réglez-le par un niveau à bulle.
Il est indispensable d'installer le cadre d'ancrage **de même hauteur que le bord supérieur de la fondation** (voir détail).
4. Après la prise du béton, vissez l'équipement au cadre d'ancrage.
5. A cause du mouvement forcé, il faut, en tout cas, recouvrir la surface de heurt d'un matériau dont la hauteur de chute critique est aussi grande que ou supérieure à la hauteur max. de chute libre (voir EN 1176-1).
6. Conformément aux instructions de maintenance, contrôlez les vissages après 4 à 5 semaines et resserrez, si nécessaire.

Veillez transmettre au personnel compétent les outils particuliers fournis (par ex. clé hexagone Allen) ainsi que toute documentation spécifique importante pour la gestion de sécurité selon la norme EN 1176-7 comme par ex. facture, bon de livraison, confirmation de commande, instructions de montage et d'entretien.